

**COMPLÉMENTAIRE
FRAIS DE SOINS
ANNEXE DES GARANTIES SANTHIA MONACO**

Les dispositions suivantes font partie intégrante des Conditions Générales n°30699 et régissent votre Complémentaire Frais de Soins au Régime Obligatoire Monégasque. La Loi française ne s'appliquant pas sur le territoire monégasque, le contrat est qualifié de non responsable.

Détail des garanties

Le détail des prestations versées en cas de maladie, d'accident ou de maternité est précisé dans le tableau ci-dessous, en fonction de la formule que vous avez choisie et qui est indiquée sur vos Conditions Particulières.

	Régimes	Formules					
	- Agents de l'Etat	2 3 4 5 6 7					
	- CCSS / CAMTI	2	3	4	5	6	7
HOSPITALISATION	En établissement conventionné Frais de séjour, honoraires des chirurgiens, anesthésistes, obstétriciens, transfusion sanguine, salle d'opération Forfait journalier hospitalier Chambre particulière* (jusqu'à 150 €/jour), lit accompagnant pour un enfant de moins de 10 ans hospitalisé (jusqu'à 10 jours/an)	Frais réels	Frais réels	Frais réels	Frais réels	Frais réels	Frais réels
	En établissement non conventionné (tous postes confondus)	150%	150%	150%	150%	150%	150%
SOINS COURANTS	Consultations, visites, actes techniques de spécialistes, radiologie, analyses Actes d'auxiliaires médicaux Appareils auditifs, orthopédie Transport du malade Hospitalisation à domicile	100%	100%	125%	150%	200%	300%
PHARMACIE	Médicaments (et homéopathie) remboursés par le Régime Obligatoire	100%	100%	100%	100%	100%	100%
OPTIQUE	Consultations, soins et rééducation Verres, montures, lentilles, acceptées par le Régime Obligatoire Forfait optique par an et par assuré : . verres et montures acceptés par le Régime Obligatoire, . lentilles (remboursées ou non par le Régime Obligatoire), . Chirurgie laser de l'oeil. - à la prise d'effet de l'adhésion - à compter de la 3ème année d'assurance - à compter de la 5ème année d'assurance	100%	100%	125%	150%	200%	300%
		50 €	80 €	120 €	160 €	200 €	310 €
		50 €	100 €	140 €	180 €	220 €	340 €
		50 €	120 €	160 €	200 €	240 €	370 €
		100%	130%	160%	200%	240%	300%
DENTAIRE	Consultations et soins dentaires Prothèses dentaires et orthodontie acceptées par le Régime Obligatoire : - à la prise d'effet de l'adhésion - à compter de la 3ème année d'assurance - à compter de la 5ème année d'assurance Plafond Prothèses dentaires par an et par assuré : - pour les 2 premières années d'assurance	100%	125%	150%	200%	300%	
		130%	160%	200%	240%	320%	
		145%	180%	220%	260%	320%	
		160%	200%	240%	280%	340%	
		600 €	700 €	800 €	1 000 €	1 500 €	1 800 €

« ... % » signifie : « ...% de la base de remboursement des Caisses Sociales Monégasques, moins le remboursement de votre Caisse, si celui-ci est non nul ».

Les prestations sont toujours servies dans la limite des frais réels et sous déduction des remboursements du Régime Obligatoire.

*La chambre particulière est remboursée au tarif prévu dans l'établissement, dans la limite journalière de 150 euros. Notre remboursement concerne la chambre elle-même et exclut les services annexes : télévision, téléphone, suppléments alimentaires,...

Autres prestations

CURE THERMALE	Soins remboursés par le Régime Obligatoire	100%	100%	125%	150%	200%	300%	
	+ Forfait par an et par assuré		100 €	120 €	150 €	175 €	200 €	
MATERNITE	Forfait maternité et adoption, en plus du remboursement des soins		100 €	125 €	160 €	200 €	240 €	
SEVRAGE TABAGIQUE	Forfait** par an et par assuré	50 €	50 €	50 €	50 €	50 €	50 €	
FRAIS D'OBSEQUES	Forfait versé en cas de décès avant l'âge de 70 ans	500 €	500 €	500 €	500 €	750 €	750 €	
ASSISTANCE	Assistance au quotidien	include	include	include	include	include	include	
GARANTIE BIEN ETRE	Vaccins, bilan diététique, homéopathie, actes d'ostéopathe, d'étiope, de chiropracteur, de pédicure et de podologue, non remboursés par le Régime Obligatoire (garantie par an et par assuré)	Si pack Optique et Dentaire souscrit						100 € (tous actes confondus)

**Remboursement des traitements nicotiques de substitution (patches, comprimés, gommés) en complément du remboursement du Régime Obligatoire, sur présentation de la copie de la prescription du médecin et de l'original de la facture du pharmacien.

Pack Optique et Dentaire

Si vous avez souscrit ce pack, vous disposez, en plus des garanties détaillées en page 1, d'un renforcement de vos remboursements optiques et dentaires et de la garantie Bien-être selon la formule que vous avez choisie.

Le total des prestations servies par notre société et votre Régime Obligatoire demeure limité aux frais réellement engagés.

		Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4
OPTIQUE	Renfort Forfait Optique à appliquer sur le montant de votre forfait annuel de base, quelle que soit l'ancienneté de l'adhésion	20 €	40 €	60 €	80 €
DENTAIRE	Renfort Prothèses dentaires et orthodontie acceptées par votre Régime Obligatoire en complément de votre remboursement de base et dans la limite du plafond annuel fixé pour la formule de garantie	20%	40%	60%	80%
	Prothèses dentaires non remboursées par votre Régime Obligatoire (implants dentaires, prothèses provisoires, orthodontie et parodontologie) sur présentation d'une facture acquittée détaillée. Maximum par an et par assuré :	100 €	200 €	300 €	400 €
GARANTIE BIEN ETRE	Vaccins, bilan diététique, homéopathie, actes d'ostéopathe, d'étéopathe, de chiropracteur, de pédicure et de podologue, non remboursés par votre Régime Obligatoire	dans la limite de 50 € * par an et par Assuré (tous actes confondus)	dans la limite de 100 € * par an et par Assuré (tous actes confondus)	dans la limite de 150 € * par an et par Assuré (tous actes confondus)	dans la limite de 200 € * par an et par Assuré (tous actes confondus)

* Si vous avez souscrit la **formule 7**, la garantie Bien-être du pack s'ajoute aux 100 € déjà inclus dans votre garantie de base.

Pack Assistance hospitalière

NIVEAU ECO	Recevez 8 € par jour à compter du 1 ^{er} jour d'hospitalisation en cas d'accident et du 4 ^{ème} jour en cas de maladie (max 365 jours)
NIVEAU 1	Recevez 15 € par jour à compter du 4 ^{ème} jour d'hospitalisation (max 365 jours)
NIVEAU 2	Recevez 15 € par jour à compter du 1 ^{ème} jour d'hospitalisation (max 365 jours)